

## Fiche aide : AIDE AU PROJET DE R&D et D'INNOVATION

- Nom de l'aide :** **Aide au projet de r&d et d'innovation**
- Type de projet :** Innovation-Technologie, Création
- Objectif:** De l'idée et de sa faisabilité jusqu'au pré-lancement industriel de l'innovation.
- Aider les PME du secteur industriel ou tertiaire industriel :
- à mettre au point des produits, procédés ou services technologiquement innovants et présentant des perspectives concrètes de commercialisation,
  - ou à financer leur participation à des partenariats technologiques nationaux ou européens.
- Conditions:** Petite et moyenne entreprise, et PME de taille intermédiaire ou moyenne-grosse (jusqu'à 5000 salariés).
- Soutien:** Dépenses financées  
Dépenses liées aux études de faisabilité préalables, dépenses de personnel, mise au point (R&D), instruments et matériel, dépenses de propriété industrielle (ayant trait au dépôt des brevets issus des projets menés par des PME de moins de 250 salariés), coût de recherche contractuelle, réalisation de prototypes, de maquettes, préparation du lancement industriel, recherche de partenaires...
- Modalités d'intervention  
Participation au financement du projet, sous la forme d'une subvention ou d'une avance, à 0% d'intérêt, remboursable en fonction du succès technique et commercial du projet.
- Cette intervention est modulée par OSEO en fonction de la nature du projet de R&D-I, du niveau technologique et de risque, de l'état d'avancement, de l'âge et de la taille de l'entreprise, de l'incitativité réelle de l'aide (taux d'aide de 25 à 60%, sur assiette des dépenses retenues) : recherche industrielle, développement expérimental ; projet collaboratif ou non ; en phase amont ou de développement...
- Les projets sont classés en quatre catégories :
- 1 - Projets d'innovation de procédé et d'organisation à faibles risques technico-économiques dans les services ; l'innovation d'organisation est liée à l'utilisation et à l'exploitation des technologies d'information et de communication (TIC).
  - 2 - Projets de R&D à risques technico-économiques significatifs, caractérisés par une évolution de produits, procédés ou services réalisée au moyen d'innovations incrémentales nécessitant des adaptations ou développements technologiques par rapport à l'état de l'art.
  - 3 - Projets de R&D à forts risques technico-économiques, caractérisés par un saut technologique, une innovation de rupture, une diversification radicale ou la création d'entreprise innovante.
  - 4 - Projets de R&D collaboratifs, notamment issus des pôles de compétitivité
- Les entreprises doivent avoir déposé leurs dossiers de demande d'aide au projet de R&D et d'innovation auprès d'OSEO (directions régionales) préalablement à la réalisation du projet.
- Les projets bénéficient d'expertises technico-économiques et d'un accès facilité au réseau de partenaires utiles avec lesquels travaillent OSEO.
- Le délai d'attribution du financement est relativement court.
- Financier:** OSEO  
Conseil Régional  
FEDER  
Conseil Général Pas-de-Calais  
LMCU
- Contact:** **OSEO Nord-Pas de Calais**  
Tél : 03 20 81 94 94  
[www.oseo.fr](http://www.oseo.fr)